

Histoire d'une cascade

Autor(en): **Petit-Senn, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 30

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 23 juin 1866.

Nous sommes arrivés à l'époque de l'année où la belle saison amène successivement la réunion de nombreuses sociétés qui se partagent l'activité de notre pays. Mercredi dernier, 20 juin, avait lieu, à Lausanne, la séance annuelle de la *Société vaudoise des sciences naturelles*, sous la présidence de M. le docteur De la Harpe, père. Plusieurs des communications faites dans cette séance sont de nature à intéresser un grand nombre de nos lecteurs, et nous nous proposons de revenir spécialement sur celles de MM. les professeurs Ch. Dufour, Jules Marguet et Bischoff. Pour aujourd'hui, nous indiquerons les travaux de MM. Rosset, à Bex, et Schnetzler, à Vevey.

M. Rosset est l'un de ces hommes dévoués qui ont entrepris, il y a bientôt trois ans, le vaste champ des observations météorologiques en Suisse. La station de Bex, qu'il dirige, a présenté plusieurs fois déjà des phénomènes assez étranges qui font voir combien les causes générales peuvent être facilement altérées dans leurs effets par des influences locales.

Au nombre des observations de M. Rosset, nous citerons la suivante. Pour apprécier le degré d'humidité de l'air, on place l'un à côté de l'autre deux thermomètres; l'un indique la température de l'air, tandis que l'autre, dont la boule est constamment maintenue humide, indique la température inférieure à cause de l'évaporation continuelle qui se fait à sa surface. On comprend que cette évaporation est d'autant plus active que l'air environnant est plus sec, et par conséquent qu'une grande différence entre les indications des deux thermomètres est la mesure d'une grande sécheresse. Or, il s'est présenté souvent, à Bex, cette circonstance que le thermomètre soumis à l'évaporation indiquait une température supérieure à l'autre, ce qui n'a eu lieu, il est vrai, qu'en hiver, et quand le thermomètre était au-dessous de zéro. Il faut admettre, avec M. L. Dufour, que le thermomètre dit *sec* arrête sur leur passage des gouttelettes d'eau qui sont descendues à plusieurs degrés au-dessous de zéro sans se congeler, et qui, au moment de leur contact avec la boule de l'instrument, remontent brusquement à zéro en empruntant au thermomètre, comme à l'air environnant, la chaleur nécessaire à ce passage.

M. Schnetzler poursuit avec avidité une série de recherches, entreprises déjà depuis plusieurs années, sur l'action des poisons sur les végétaux et les ani-

maux. Le *curare*, ce produit végétal au moyen duquel les sauvages empoisonnent leurs flèches, a particulièrement fixé son attention depuis quelque temps. En prenant comme victimes des têtards, qui par leur transparence se prêtent admirablement à l'observation des fonctions intérieures, M. Schnetzler a pu constater que la circulation du sang pouvait durer quarante heures après que la paralysie la plus complète avait été obtenue par l'introduction du curare dans l'organisme, et que l'être soumis à l'expérience présentait tous les caractères de la mort.

S. C.

Histoire d'une cascade.

Dans les premiers jours de mars, en 182... je faisais avec quelques amis le tour du bas de Salève, montagne que tout Genevois, qu'elle a si souvent porté, porte lui-même dans ses plus gracieux souvenirs. Après avoir passé le pont des Trembières, nous nous arrêta mes extasiés devant la belle chute d'eau qui sortait en cet endroit des flancs de la montagne et dont l'onde fait tourner les roues d'un moulin. Cette cascade, grossie par la fonte des neiges et par des pluies abondantes, était alors dans toute sa beauté.

Or, à cette bienheureuse époque, j'étais l'un des sept rédacteurs du *Journal de Genève*, fondé depuis peu; chacun de nous, désireux de le rendre intéressant et riche de nouvelles, glanait autour de lui tout ce qui lui semblait devoir atteindre ce but; chacun, en se rendant au comité de cette feuille bien-aimée, y apportait sa cueillette de *faits divers*. Nous furetions avec ardeur pour découvrir un vol tout frais, un incendie récent, de petits scandales peu connus, des accidents ignorés; puis nous traînions tout cela au grand jour de la publicité, sans laisser dans l'ombre, toutefois, les belles actions et les succès de nos compatriotes en Suisse et à l'étranger.

Mon excellent ami Jean Humbert, éminent professeur d'arabe et correspondant de l'Institut de France, était moins fier de ces deux titres que de celui de pourvoyeur en chef des faits divers de notre journal. Je le vois encore sortant avec joie de son portefeuille des petits carrés de papier sur lesquels il avait rédigé avec un soin grammatical tout particulier les nouvelles de quelque intérêt venues à sa connaissance.

En face de la cascade, je me promis bien d'en faire une pompeuse description pour nos abonnés, d'autant plus qu'à cette époque, les Alpes, leurs glaciers, leurs

avalanches, leurs torrents, leurs pics neigeux, n'avaient pas encore été analysés, dépeints, aussi longuement aussi souvent qu'ils le furent depuis par une foule de touristes, écrivains ou poètes.

Je me flattais donc que ma cascade produirait une véritable sensation, et à peine rentré chez moi, je cherchai, à l'aide de phrases ronflantes, à faire mousser mon aquatique merveille.

A cet effet, je relus la peinture faite par Châteaubriand du saut du Niagara ; je parcourus de magnifiques pages de notre célèbre compatriote de Saussure, dans lesquelles il retrace à grands traits les âpres et sévères beautés de nos plus hautes cîmes ; puis armé de ces lectures fécondantes, je me mis à l'œuvre, et vraiment, modestie à part, je fus enchanté de mes tirades, satisfait de mes phrases, et je portai, triomphant, le tout au comité du journal, où je fis, d'une voix emphatique et d'un timbre vibrant, la lecture de mon fait divers splendide.

Mes collègues trouvèrent le morceau brillant sans doute, mais un peu volumineux ; j'en dus, à regret, retrancher quelques passages, puis il fut adopté et admis à l'honneur de l'impression.

Mais, par malheur, les faits divers étaient fort nombreux ; mes confrères avaient récolté non pas une magnifique cascade, comme moi, mais beaucoup de petites nouvelles intéressantes qui durent passer avant ma gigantesque chute d'eau dans laquelle toutes auraient été noyées ; en sorte que le journal ne paraissant que deux fois par semaine, ma pompeuse narration ne vit le jour que quinze jours après son éclosion... quinze jours durant lesquels le temps fut constamment au beau.

Enfin, mon chef-d'œuvre se montra dans les colonnes du journal. Je l'y relus trois ou quatre fois, comme s'il était composé par un autre que par moi ; je me mis en quête immédiatement de l'effet qu'il produirait, et vraiment j'en fus ravi. On se récriait autour de moi sur l'inattention des Genevois à jouir de l'aspect des phénomènes de leur pays, et grand nombre de nos lecteurs faisaient le projet d'aller le dimanche suivant contempler en famille cette cascade méconnue quoique si remarquable.

Je me prélassais dans mon triomphe et dans cette secousse électrique donnée par moi à notre population pour aller jouir d'un tableau naturel que son insouciance lui avait dérobé jusqu'alors ; je me regardais comme l'Amérique Vespuce de ce monde de sensations que j'allais éveiller dans l'âme de mes compatriotes.

Or, le lundi suivant, comme j'étais seul au bureau du journal à attendre mes collègues, voilà que M. Decrey, qui plus tard fut conseiller d'Etat, entre et me demande si je fais partie de la rédaction à laquelle il venait reprocher de s'être joué de la crédulité publique.

— Comment donc, Monsieur, lui dis-je ?

— Votre dernier numéro n'était-il pas aux regards de vos lecteurs une gigantesque description de la cascade d'Etrembières ?

— Oui, sans doute, et c'est moi qui l'ai faite.

— Alors, Monsieur, vous auriez dû faire aussi la cascade que deux cents personnes et moi-même nous n'avons pas su trouver hier.

— Comment cela ?

— Oui, Monsieur, alléchés par la peinture de cette cascade incomparable, ou plutôt introuvable, vingt familles au moins, ainsi que la mienne, se sont mises en route pour l'aller voir ; mais sans un moulin et un meunier que nous avons trouvés sur les lieux et qui nous ont signalé l'emplacement de ce phénomène très-intermittent, nous aurions douté si jamais il était tombé une goutte d'eau dans cet endroit où il n'y en a pas même aujourd'hui pour abreuver un séchot.

— Ah ! Monsieur, lui dis-je, pardonnez-nous, mais l'article sur cette cascade a dû attendre quinze jours pour paraître dans le journal.

— Alors pendant ce temps, le soleil l'a bué !

— Hélas ! il est trop vrai et je ne puis que répéter avec Phèdre :

« Oh soleil, je hais ta lumière ! »

— J'attendrai donc les pluies pour retourner la voir, dit M. Decrey en me saluant.

J. PETIT-SENN.

Les noces au village.

Ce n'est certes pas un événement bien nouveau qu'un mariage ; chacun connaît ce genre de fête et a eu l'occasion d'y assister une ou plusieurs fois ; aussi nous bornerons-nous à faire seulement une courte description de la manière dont les noces se célèbrent à la campagne, où elles prennent d'année en année des proportions plus grandes ; le luxe qui s'y montre, dans la recherche et l'abondance vraiment fabuleuse des repas, exigerait chez les convives un appétit homérique par peu qu'ils fussent dans l'obligation de faire honneur à tout ce qui leur est offert.

Dans certains villages progressistes et d'une civilisation avancée, on se rapproche beaucoup maintenant des us et coutumes de la ville, surtout en ce qui concerne la toilette, et particulièrement celle de l'épouse, que ne désavouerait aucun journal de mode. Le goût et l'élégance pénètrent aujourd'hui jusque dans les plus modestes hameaux ; mais il y aura toujours cette différence, qu'à la ville on sacrifie souvent beaucoup à l'apparence pour lésiner sur le *solide*, tandis qu'à la campagne les deux marchent d'un commun accord. Où est le temps où la fiancée marchait à l'autel, vêtue simplement d'un mouchoir brodé, croisé sur la poitrine et dont les pointes entraient sous un grand tablier de mousseline, qui recouvrait une robe étriquée en longueur et en largeur?... Aujourd'hui, les jeunes filles du village se marient en fraîche toilette de bal ; plus de bonnet, plus rien qui sente l'ancien temps ; il y a une transformation complète. Mais ce n'est pas le seul point qui offre un changement radical, il existe aussi dans tout ce qui touche à l'article *repas*. Autrefois, ceux-ci étaient préparés avec les meilleures provisions du ménage : le classique *jambon*, la *daube*, le *rôti*, suivis des pâtisseries faites à la maison, suffisaient amplement à rassasier et contenter les invités ; de nos jours, n'allez plus nulle part chercher cette heureuse simplicité ! On prépare bien encore ces mets-là, mais ils sont comme une réserve prudente destinée à combler les vides que pourraient laisser le poisson, le gibier, la volaille et les produits du confiseur de la